

relative à la sélection de candidatures dans le
cadre d'un système d'acquisition dynamique
afférent à la fourniture de véhicules de
transport du matériel roulant de Limoges
Métropole

Pôle Ressources
Direction des Affaires Juridiques et
de la commande publique

N°28391

LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-2 et L.5211-10 ;

VU le Code de la commande publique du 1er avril 2019 et notamment ses articles R.2162-37 à R.2162-51 ;

VU la délibération n°10 du conseil communautaire du 8 avril 2026 relative à la délégation d'attributions du conseil communautaire au Président,

CONSIDÉRANT qu'un appel à candidature dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique n° 2025-F254, ayant pour objet la *fourniture de véhicules de transport du matériel roulant de Limoges Métropole*, a été lancé par voie de publicité le 16/12/2025 ; la date limite de remise des candidatures étant fixée au 31/12/2032 ;

CONSIDERANT que deux plis électroniques ont été remis dans les délais et les formes prescrits par le règlement de la consultation ;

CONSIDERANT que l'ouverture des candidatures a été réalisée le 17/04/2026 et le 12/05/2026 ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre du système d'acquisition dynamique précité, cette décision complète la liste des candidats admis à concourir mentionnée dans la décision n°27791 publiée le 29/01/2026,

DECIDE

Après analyse des candidatures réalisée par le service gestionnaire,

- La sélection du candidat suivant pour la catégorie 1 « **Autobus urbain de type minibus (<10m), midibus (10m), standard (12m) ou articulé (18m) et à propulsion diesel, HVO ou électrique – neuf ou occasion** » :

Nom des candidats invités à remettre une offre
TFR S.A.S.U. (67340 INGWILLER)

- La sélection du candidat suivant pour la catégorie 4 « Véhicule de transport de personnes à mobilité réduite électrique - neuf ou occasion » :

Nom des candidats invités à remettre une offre
HANDYNAMIC SAS (59113 SECLIN)

Fait à Limoges,

Publié le vendredi 12 juin 2026